

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :
Finances

SOUS DOMAINE :
Décisions budgétaires

OBJET :
**Ouverture des crédits
d'investissement
2024 (Budget
Commune)**

Le nombre de
conseillers municipaux
en exercice est de 27.

CONVOCATION ET
AFFICHAGE DU CM
EN DATE DU
31/01/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2024/13

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 6 février 2024.

Le Conseil Municipal de la commune de CUXAC D'AUDE

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Sous la présidence de M. DELFOUR Grégory, Maire.

Présents : M. DELFOUR Grégory, M. BERTO David, Mme BONHOMME Mireille, M. COMBES Romain, Mme ALVAREZ Nathalie, M. BORSNAK Philippe, Mme MEILLIERE Peggy, M. BOUTET Jean-Marc, Mme LEBORGNE Céline, Mme GROUARD Anne-Marie, M. BARDY Philippe, M. BERGER Dominique, M. KNECHT Gérard, Mme PEROZENI Denise, M. BEYLACQ Dominique, Mme SIMOES-ROLA Gaëlle, Mme CABES Sarah, Mme REY Céline, M. FOURMOND Yoann, Mme POIRRIER Eve, Mme BENAVIDES Amanda, M. LORENZO Nicolas, M. WATELLIER Eric, Mme SERRES Christelle, Mme DE LAULANIE DE SAINTE CROIX Linda.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

M. AUBARD Olivier, procuration à M. BOUTET Jean-Marc.

M. TOMAS Eric, procuration à Mme DE LAULANIE DE SAINTE CROIX Linda.

Rapporteur : M. le Maire

L'article L1612-1 du CGCT prévoit la possibilité pour l'exécutif de la collectivité territoriale, sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager pour l'exercice 2024 les crédits d'investissement dans les limites ci-après définies :

Budget commune :

Chapitre	Libellé	(Pour mémoire Crédits ouverts 2023)	Montant maximal	Décision d'ouverture 2024
21	Immobilisations corporelles	429 000 €	107 250 €	45 200 €
23	Immobilisations en cours	2 607 000 €	651 750 €	170 000 €

Les crédits sont affectés sur les dépenses suivantes :

Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
21	21838	36 : Informatique, Communication, mobilier, divers	Acquisition matériel informatique police municipale	2 700 €
21	21848	36 : Informatique, Communication, mobilier, divers	Acquisition mobilier police municipale	7 000 €

Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
21	2185	36 : Informatique, Communication, mobilier, divers	Acquisition radios police municipale	3 500 €
21	2152	12 : Complexe sportif	Portique anti effraction stade	32 000 €
23	2313	21 : Bâtiments communaux divers	Travaux complémentaires local police (avenants)	7 000 €
23	2315	12 : Complexe sportif	Construction terrain multisports	163 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Maire à engager pour l'exercice 2024 les crédits d'investissement dans les limites définies ci-dessus.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le Secrétaire

Le Maire,

Philippe BARDY

Grégory DELFOUR

